

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3. Orientations d'Aménagement et de Programmation
4. Règlement et documents graphiques
5. Annexes

53. Plan des servitudes

ELABORATION

Arrêté par délibération du conseil municipal du : 29 Avril 2013

Pour le Maire empêché, le deuxième adjoint
Alain RAVEL

Approuvé par délibération du conseil municipal du : 19 Mars 2014

Pour le Maire empêché, le deuxième adjoint
Alain RAVEL



Echelle : 8.500ème



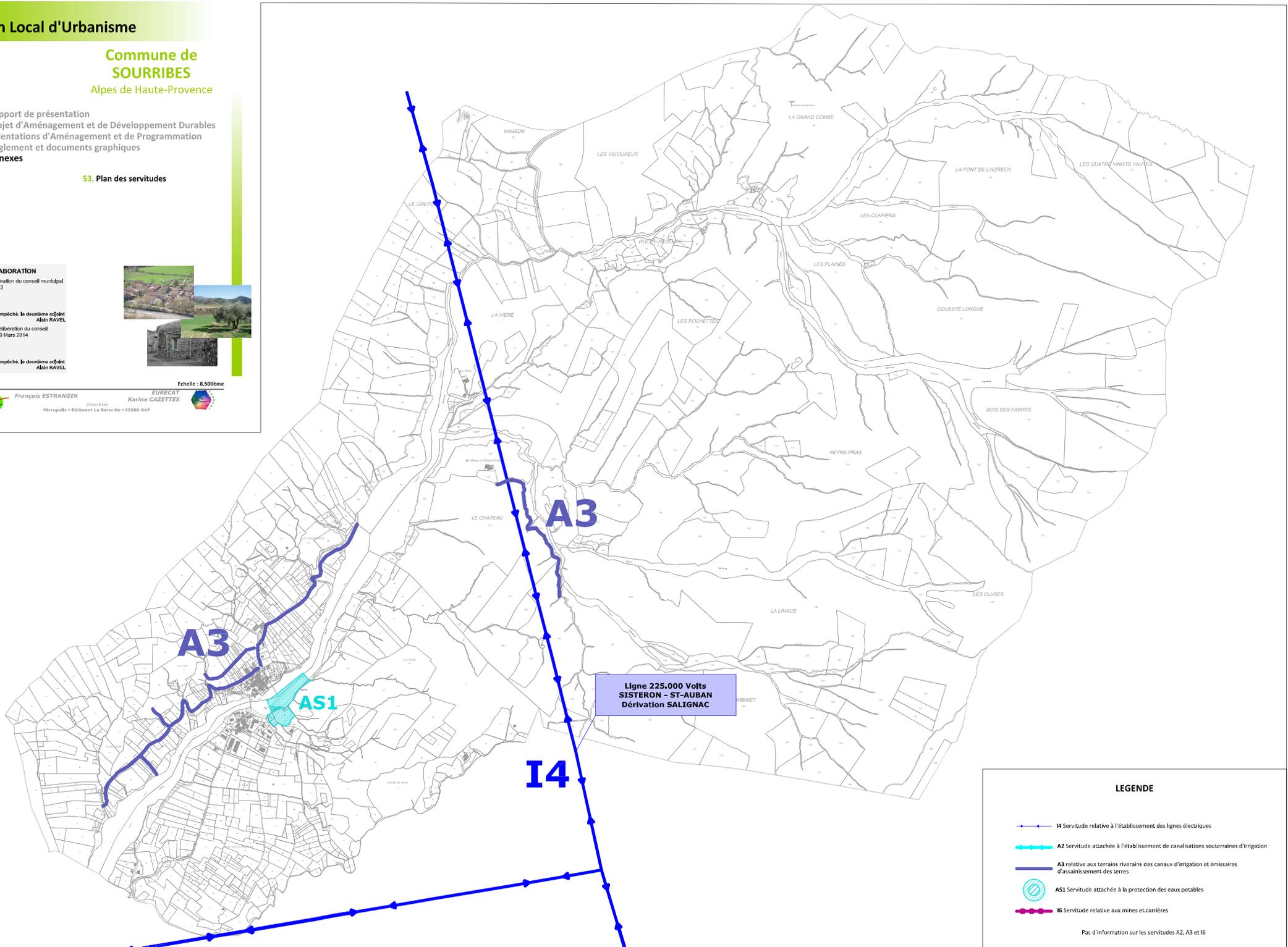
François ESTRANGIN

EURECAT

Karine CAZETTES

Urbanistes

Micropolis • Bâtiment La Berardi • 05000 GAP



LEGENDE

- I4 Servitude relative à l'établissement des lignes électriques
- A2 Servitude attachée à l'établissement de canalisations souterraines d'irrigation
- A3 relative aux terrains riverains des canaux d'irrigation et émissaires d'assainissement des terres
- A31 Servitude attachée à la protection des eaux potables
- I6 Servitude relative aux mines et carrières

Pas d'information sur les servitudes A2, A3 et I6